



## FORMATION

Description, année par année, des études accomplies depuis l'obtention du baccalauréat (baccalauréat inclus)

*Pour les élèves des Ecoles d'Ingénieur précisez pour chaque année :*

*ⓐ votre moyenne à la place de la mention ⓑ votre classement dans la promotion*

Diplôme (s) Préparé (s)	Lieu d'obtention (Nom + Ville)	Année d'obtention	Mention

Avez-vous interrompu vos études ?      OUI    NON

Si oui, combien de temps et pour quelles raisons?

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES OU AUTRES (Emploi, Stages, job été, activités bénévoles ....)

DATES	NATURE EMPLOI OU STAGE	NOM ENTREPRISE OU ASSOCIATION ET LIEU

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2018

Signature de l'étudiant :

## PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER, à classer dans l'ordre suivant :

1 lettre de motivation manuscrite, signée

1 curriculum vitæ

TOUS les relevés de notes depuis l'obtention du baccalauréat

Photocopies ou attestations des diplômes baccalauréat inclus

2 enveloppes affranchies ET libellées à vos nom et adresse valide pour réponse

Éventuellement, lettre(s) de recommandation

*POUR ÊTRE VALIDE LA FICHE DE RECEPTION DU DOSSIER DOIT AUPARAVANT AVOIR ÊTE VALIDÉE PAR LE COORDINATEUR DES MASTERS DE L'ENSCL.*

## DÉPÔT DU DOSSIER

### Soit par la poste à :

Secrétariat administratif - Hélène Samain Bâtiment C7 – Cité scientifique F-59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tel (+33) 03 20 43 41 24

✉ Helene.Samain@ensc-lille.fr

### Soit déposer SOUS ENVELOPPE au responsable pédagogique du parcours :

Sylvie Daviero-Minaud Bâtiment C7 ENSCL bureau 220

Cité Scientifique | F-59655 Villeneuve d'Ascq Cedex |

Tel +33 (0)3 20 33 77 21

### DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER : 15 Juin 2018

(Ne pas attendre les résultats de vos derniers examens pour retourner le dossier, vous transmettez vos derniers résultats ultérieurement, dès leur parution)

**IMPORTANT TOUT DOSSIER INCOMPLET** (hormis les derniers résultats à fournir dès parution) ou **HORS DELAI** sera **REJETÉ**

En cas de refus de votre candidature par les commissions d'admissibilité et/ou d'admission, le dossier reste propriété de l'ENSCL et ne sera pas retourné